



**CODE SPORTIF**

**4 BILLES - U21**

**SAISON 2024-2025**

## Préambule

Le règlement peut être amené à être modifié en cours de saison pour une adaptabilité rapide par la commission formation en collaboration avec la commission sportive.

### a- règles générales :

Toutes les compétitions se disputent sur billards de 2,80 m. La règle du petit coin ne s'applique pas.

Les compétitions seront organisées le samedi après-midi à 14h.

### b- tableau des catégories :

MG	Nombre de points	Catégories
0...0,74	15	R9
0,75...0,99	20	R8
1,00...1,24	25	R7
1,25...1,49	30	R6
1,50...1,99	35	R5

Les matchs seront limités en 25 reprises.

La catégorie d'un joueur pourra être revue à la hausse ou la baisse selon sa moyenne après chaque tour. Un joueur qui dépasse la moyenne de la R5 après les 2 premiers tours joué ne pourra plus participer à la compétition 4 billes.

### c- déroulement des rencontres :

Suivant le nombre d'inscrit des secteurs seront réalisés (4 maximum) pour éviter des grands déplacements.

### d- classement :

Des points de ranking seront attribués

CLASSEMENT	POINTS RANKING
1 <sup>er</sup> de poule	16
2 <sup>nd</sup> de poule	12
3 <sup>ème</sup> de poule	8 *
4 <sup>ème</sup> de poule	5 *
5 <sup>ème</sup> de poule	3

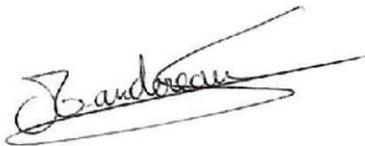
**\*En cas de poules inégales, le dernier d'une poule de 4 joueurs se verra attribuer 5 points si le joueur possède au moins une victoire. Dans le cas contraire il lui sera attribué 3 points. Le dernier d'une poule de 3 joueurs se verra attribuer 8 points si le joueur possède au moins une victoire. Dans le cas contraire il lui sera attribué 5 points**

**Les poules seront constituées selon la technique du serpent. Quand deux poules de 3 joueurs seront organisées au sein d'un même club, un 4ème tour pourra être organisé où des matchs de classement seront joués. Les premiers de chaque poule se rencontreront pour disputer la place de 1 et 2. Les seconds de chaque poule se rencontreront pour disputer la place de 3 et 4. Les troisièmes de chaque poule se rencontreront pour disputer la place de 5 et 6.**

**Règlement établi le 29 octobre 2024 par le président de la commission Formation, Jeunesse, Féminine et le président de la Commission Sportive de Ligue de Billard du Centre Val de Loire.**

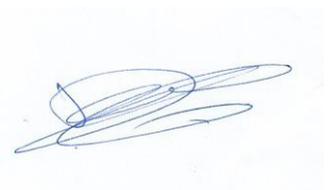
**Président FJF**

**Quentin MANDEREAU**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Quentin MANDEREAU', with a long horizontal stroke extending to the right.

**Président CS**

**David LECOMTE**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'David LECOMTE', with several loops and a long horizontal stroke extending to the right.